

Votre fondation de placement suisse.

Helvetia Fondation de placement  
St. Alban-Anlage 26  
4002 Bâle

T +41 58 280 10 00 (24 h)  
F +41 58 280 29 40  
helvetia-anlagestiftung@helvetia.ch  
www.helvetia-anlagestiftung.ch

## Bulletin de souscription à des quotes-parts Groupe de placement Immobilier Romandie

Numéro de valeur 30120010/ISIN CH0301200108

Nom de l'institution de prévoyance: .....

Adresse: .....

Nom de contact: .....

Numéro de téléphone/e-mail: .....

Dépôt auprès de  
(Banque/N° de dépôt): .....

Contact à la banque dépositaire:  
(Nom/Tél.): .....

L'institution de prévoyance susmentionnée prend connaissance des directives de placement, du prospectus et des points ci-après, et s'engage **fermement** à souscrire aux quotes-parts suivantes ou au montant total en CHF:

Groupe de placement	Nombre de quotes-parts	Montant total en CHF
Immobilier Romandie		

- **Le décompte est effectué jusqu'à publication de la prochaine valeur d'inventaire nette par droit, majoré des frais d'acquisition de 3.75%, entièrement reversés au groupe de placement** (pour le financement des coûts de transaction et des éventuels frais de distribution).
- **Le montant minimal de souscription s'élève à CHF 100'000.-**
- En cas de sursouscription, la direction des affaires de l'Helvetia Fondation de placement peut réduire les attributions selon ses propres critères. Les attributions et diminutions des attributions édictées par la direction des affaires sont obligatoires.
- La souscription peut être investie en plusieurs étapes. Les parts de la souscription en attente seront investies lors des prochains appels de capitaux (pendant 2 ans à partir du jour suivant l'appel de capitaux de la 1<sup>ère</sup> tranche), ceci de manière proportionnelle aux droits de participation des autres investisseurs, conformément aux souscriptions totales en attente (voir art. 21 du règlement).

Lieu et date .....

Timbre et signature(s) .....